

RÈGLEMENT 2007-130 CONCERNANT LE TIR À PARTIR DES CHEMINS PUBLICS

À l'approche de la saison de chasse, nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de tirer à partir d'un chemin public, y compris la largeur de 10 mètres de chaque côté extérieur de l'accotement. Il est également interdit de tirer vers ou en travers d'une route publique. Cette restriction s'applique aux armes à feu, aux arcs et aux arbalètes.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le lien suivant : <http://www.mddefp.gouv.qc.ca/faune/reglementation/chasse/regles-generales/tir-chemin-public.htm>

Nous vous demandons d'être particulièrement vigilants envers la présence de résidences, chalets et autres bâtiments et de respecter les propriétés privées.

Nous vous souhaitons une bonne saison de chasse sécuritaire!

CUEILLETTE SPÉCIALE : SACS DE FEUILLES

Une cueillette de **sacs de feuilles** mortes, pour fins de compostage, sera effectuée sur tout le territoire de la Ville de Carleton-sur-Mer **le jeudi 7 novembre**. Veuillez déposer vos sacs en bordure de la route la veille de la cueillette. Prenez note que ces sacs ne doivent pas contenir de branches.

CONCOURS DE PHOTOS AMATEUR : DERNIÈRE CHANCE DE PARTICIPER!

La Ville de Carleton-sur-Mer poursuit son concours de photos amateur afin d'embellir ses bâtiments municipaux. Deux photos sont choisies par saison. Un prix sera remis aux personnes sélectionnées.

Conditions du concours :

- Être citoyen ou citoyenne de la Ville de Carleton-sur-Mer;
- Être photographe amateur;
- Présenter une seule photo par saison;
- Les photos doivent présenter des scènes de Carleton-sur-Mer en automne (exemple : paysages, bâtiments, etc.);
- Les photos exposées auront une dimension approximative de 16 po X 24 po, vous devez donc nous fournir une photo qui pourra être agrandie sans perte de qualité graphique majeure;
- **Date de tombée – saison automnale : lundi 2 décembre.** Information et envoi de votre photo à l'adresse courriel suivante : info@carletonsurmer.com

ATELIERS D'ÉCRITURE AVEC MARIE CHRISTINE BERNARD

Vous aimeriez écrire le récit de vie ou tout autre projet d'écriture qui vous tient à cœur? Voici l'occasion parfaite pour développer votre talent et peaufiner votre technique d'écriture, les vendredi et samedi 18 et 19 octobre prochain à la bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé. Vous avez la possibilité de vous inscrire pour une journée seulement ou pour les deux, à votre choix. Inscription et information à la bibliothèque auprès de Julie Poulin au 418 364-7103.

CIRCUIT DES GALOPEUX : CROSS-COUNTRY À CARLETON-SUR-MER

C'est le **dimanche 20 octobre** prochain, **au centre de plein air Les Arpents Verts**, que se tiendra la dernière étape du circuit des Galopeux à Carleton-sur-Mer, circuit en sentiers comprenant un parcours montagneux avec un dénivelé plus corsé!

Formats des parcours :

- catégorie 7 ans et moins : 600 m;
- catégorie 8-10 ans : 1,2 km;
- catégorie 11 ans et plus : 4 km;
- catégorie 14 ans et plus : 6 et 11 km.

Horaire de la journée :

- 8 h : inscription et remise des dossards;
- 9 h : départ du 600 m;
- 9 h 30 : départ du 1,2 km;
- 10 h : départ du 4, 6 et 11 km;
- 11 h : remise des prix de participation.

Coût : **c'est gratuit pour tous!** Information : www.bdcas.com

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La Ville de Carleton-sur-Mer vous informe que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le **lundi 11 novembre 2013**, 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE

Le lundi 4 novembre 2013, 16 h.

MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS : ADOPTION DU PLAN D'ACTION

Le dimanche 22 septembre dernier, dans le cadre de la Journée internationale des aînés, la Ville de Carleton-sur-Mer a présenté son plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA). Dans le cadre des démarches entourant l'adoption de la politique familiale en mars 2012, le comité familles-aînés a travaillé à l'élaboration d'un plan d'action adapté spécifiquement aux besoins des aînés. Ce plan d'action, qui contient des projets qui visent à assurer une qualité de vie et un vieillissement en santé des personnes aînées de notre communauté, a été élaboré autour de cinq grandes orientations : offrir aux aînés des activités et des infrastructures de sport et loisir répondant à leurs besoins, consolider et améliorer leur qualité de vie, faciliter la transmission d'information les concernant, leur fournir un environnement sûr et sécuritaire et soutenir le rapprochement intergénérationnel. Le plan d'action MADA ainsi que la Politique familiale de Carleton-sur-Mer sont disponibles à l'hôtel de ville ou sur le web au www.carletonsurmer.com.

ATELIERS OFFERTS PAR CENTR'ELLES CENTRE DE FEMMES DE LA MRC AVIGNON

Femmes, argent et économie : on est loin du compte!

Cet atelier vise à permettre aux femmes de réfléchir à la façon dont elles pensent et agissent face aux questions d'argent et d'économie, ainsi qu'à leur condition économique.

Il a aussi pour objectifs de voir comment les réalités historiques, politiques, sociales et économiques influencent nos façons de penser et d'agir par rapport à l'argent, ainsi qu'identifier des pistes d'actions individuelles et collectives qui puissent permettre aux femmes d'acquérir une plus grande autonomie économique.

Cette série d'ateliers, d'une durée de 6 semaines, sera offerte à Centr'Elles à Saint-Omer ou à la Source alimentaire Bonavignon à Maria du 10 octobre au 14 novembre 2013, les jeudis de 13 h 30 à 16 h. TOUS LES ATELIERS SONT GRATUITS!

[Vous pouvez vous inscrire à Centr'Elles :](#)

303, route 132 Ouest à Saint-Omer, Québec, G0C 2Z0.

Téléphone : 418 364-3157 ou 1 888 364-3157.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINT-OMER

Venez fêter l'Halloween, le samedi 26 octobre à l'O.T.J. de Saint-Omer. Soirée de danse avec Richard Landry. Musique traditionnelle, rétro, country, western. Prix de présence, prix pour les costumés (à votre discrétion). Coût : 8 \$.

Information : Régent au 418 364-6200.

CHEVALIERS DE COLOMB DE CARLETON

Les Chevaliers de Colomb 3462 de Carleton tiendront leur réunion mensuelle **le mardi 15 octobre** à 19 h pour l'exécutif et à 19 h 30 pour l'assemblée générale.

Bienvenue à tous les membres!

HORAIRE DU PATINAGE LIBRE AU CENTRE LÉOPOLD-LECLERC

- Mardi : 14 h à 15 h (gratuit)
- Mercredi : 14 h à 15 h (gratuit)
- Vendredi : 19 h à 20 h (pour tous)
- Dimanche : 10 h à 11 h (débutants)

Coût : 3,50 \$ (adulte) et 2,50 \$ (étudiant).

Gratuit enfant 5 ans et moins. Information : 418 364-7397.

SERVICE DE POPOTE ROULANTE

Le Centre d'action bénévole Saint-Alphonse-Nouvelle, dans le cadre de son programme de soutien à domicile, reprend en septembre son service de livraison de repas à domicile, la popote roulante. Si vous êtes une personne âgée ou en convalescence temporaire, vivant à domicile et ayant besoin de repas chauds et équilibrés deux fois par semaine, nous vous invitons à demander ce service de popote roulante en communiquant avec le Centre d'action bénévole à Maria au 418 759-3131, poste 5.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE CARLETON

Tournoi de cribbage le samedi 19 octobre à la salle Charles-Dugas. Inscription à 12 h 30 au coût de 10 \$. Information : Évelyne au 418 364-7439 ou Cloride au 418 364-3943. Bienvenue à tous les membres!

CAMPAGNE DE VACCINATION ANTIGRIPPALE

La grippe se propage facilement, il est important de se faire vacciner pour se protéger, mais aussi pour protéger son entourage. Le Centre de santé et de services sociaux de la Baie-des-Chaleurs invite la population à se prémunir du vaccin contre l'influenza saisonnière, communément appelée la grippe. Nous prenons vos rendez-vous à compter du lundi 28 octobre en tout temps via Internet au www.csssbc.qc.ca ou par téléphone au 1 866 568-8136, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Endroit	Dates et heures
O.T.J. de Saint-Omer 106, route 132 Est Saint-Omer	<ul style="list-style-type: none">▪ 12 novembre de 12 h à 18 h▪ 26 novembre de 12 h à 18 h▪ 7 décembre de 9 h à 16 h

Le CSSSBC offre gratuitement le vaccin à certaines catégories de personnes :

- Les personnes âgées de 60 ans et plus;
- Les enfants de 6 à 23 mois;
- Les personnes de tous âges atteintes de certaines maladies chroniques;
- L'entourage des personnes mentionnées précédemment;
- Les personnes qui prennent soin des enfants de 0 à 23 mois;
- Le personnel des établissements de santé et de services sociaux.

Pour votre rendez-vous, nous vous demandons de porter un vêtement qui dégage l'épaule et d'avoir en main votre carte d'assurance maladie. Merci à l'avance!

SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES : À METTRE À VOTRE AGENDA!

La 15^e édition de la Semaine des bibliothèques publiques se tiendra cette année sous le thème *À chacun son évasion!* et se déroulera du 19 au 26 octobre prochain. Il s'agit d'une occasion idéale pour planifier une sortie en famille dans les bibliothèques du Québec qui recèlent de trésors cachés où tout le monde peut y trouver son compte et s'évader, l'instant de quelques découvertes. Plusieurs activités seront au rendez-vous pour petits et grands! Voici les activités offertes par la bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé :

- **Conférence-voyage sur l'Irlande avec Marie-Ève Doucet**
Le jeudi 24 octobre, à 19 h 30, au foyer du Quai des arts.
Coût : 2 \$ par personne.
- **Conférence sur la crise d'Octobre avec les historiens Pascal Alain et Jean-Marie Thibeault**
Le mardi 22 octobre, à 19 h, au studio Hydro-Québec du Quai des arts. Coût : 3 \$ par personne.
Les conférenciers vous proposent un voyage dans le Québec des années 1960-1970 afin de bien comprendre les événements qui ont amené le Québec vers une crise sociale d'envergure, atteignant son sommet lors de la crise d'Octobre de 1970.

CENTRE D'ARTISTES VASTE ET VAGUE

13 septembre au 18 octobre : *Constructions discutables*

Installation de sculpture – Francis Arguin, Québec

L'exposition *Constructions discutables* propose une série d'objets sculpturaux, créés à partir d'images glanées sur Internet, puis confectionnées avec divers matériaux. Ces pièces évoquent des réalisations architecturales existantes, ici ou ailleurs, et qui détonnent par leur étrangeté, leur fantaisie ou leur goût douteux. Ce faisant, Arguin questionne, avec simplicité et humour, notre rapport à l'environnement, la notion de goût et la valeur de certains procédés de réappropriation des œuvres d'autrui, dont la citation.

28 octobre au 15 décembre : *Territoires partagés / Shared Lands*

Organisé dans le cadre du projet Mawita'jig – art et vision autochtones *Territoires partagés / Shared Lands* est une exploration du territoire en relation avec les visions du monde, les histoires et les communautés qui les habitent.

Artistes : Jordan Bennett, Hannah Claus, Nadia Myre, Sonia Robertson. **Commissaire :** France Trépanier.

Résidence de création du 28 octobre au 8 novembre 2013.

Conférences, ateliers, rencontres, cinéma autochtone, visites guidées. **Horaire :** vasteetvague.ca.

Heures d'ouverture de la salle d'exposition Desjardins :

- mardi au samedi de 13 h à 16 h;
- jeudi et vendredi de 18 h à 20 h.

Entrée libre. Bienvenue à toute la population!

774, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer, Québec, G0C 1J0

418 364 3123 | vasteetvague.ca

Direction générale : direction@vasteetvague.ca

Communications numériques et médiation culturelle :

communication@vasteetvague.ca

SIX BOURSES D'ÉTUDES À GAGNER POUR UN TOTAL DE 6 500 \$

La caisse Desjardins de Tracadie est fière d'offrir pour une neuvième année le programme de bourses d'études. Lors de la Semaine de la coopération, six bourses d'études seront attribuées par tirage au hasard, soit :

- 2 bourses au niveau universitaire d'un montant de 1 500 \$;
- 2 bourses au niveau collégial d'un montant de 1 000 \$;
- 2 bourses au niveau professionnel d'un montant de 750 \$.

Vous pouvez obtenir un formulaire de participation et les critères d'admissibilité dans les deux places d'affaires de la Caisse, soit Carleton-sur-Mer et Nouvelle, ainsi que sur notre site Internet au www.desjardins.com/caissedetracadieche.

Date limite d'inscription : 17 octobre 2013.

Le tirage aura lieu le vendredi 18 octobre 2013 à 15 h.

Bonne chance à tous les participants!

LA SOURCE ALIMENTAIRE BONAVIGNON RECHERCHE DES CHASSEURS GÉNÉREUX

C'est le temps de la chasse qui commence, alors, pourquoi ne pas devenir un « chasseur généreux » en faisant don de quelques morceaux de viande d'original, de chevreuil ou autres à la Source alimentaire Bonavignon? Si vous souhaitez faire un petit geste qui deviendra grand pour la Source alimentaire Bonavignon et les personnes que nous aidons, alors nous recueillerons vos généreux dons.

En passant, la Source alimentaire Bonavignon, c'est quoi au juste? C'est votre organisme communautaire autonome en sécurité alimentaire qui agit sur le territoire situé entre Saint-Alphonse et Nouvelle et qui a pour mission d'accompagner les personnes et les communautés afin qu'elles puissent acquérir une meilleure autonomie alimentaire grâce à des actions éducatives, collectives ou individuelles.

Pour nous joindre ou pour recevoir toute autre information :
706A, boulevard Perron Est à Maria.

418 759-8000 – sourcelandimentaire@globetrotter.net

CINÉTOILE

LA CAGE DORÉE : le vendredi 18 octobre, à 20 h – De Ruben Alves. Sur un scénario habilement mené, cette comédie pleine d'humour tendre, flirtant parfois avec la fable, sonne juste (La Croix).

L'ARBRE ET LE NID : le samedi 26 octobre, à 19 h – De Valérie Pouyane. Collaboration : Centr'Elles, Femmes en mouvement et le collectif Accès Sages-femmes Baie-des-Chaleurs. La projection sera suivie d'une séance de discussion. Le film remet en question certaines pratiques courantes en milieu hospitalier et cherche à redonner confiance aux femmes dans leur capacité naturelle de mettre un enfant au monde. En nous plongeant dans l'intimité des familles qui vont vivre un accouchement à domicile ou en maison de naissance, il amène une vision différente de la naissance.

Au Quai des arts de Carleton-sur-Mer.

Billets en vente sur place 45 minutes avant la projection.

www.cinetoile.info / 418 364 7209

PROGRAMMATION DE MAXIMUM 90

Stéphane Tétreault : dimanche 27 octobre à 14 h.

Concert des Jeunesses musicales du Canada avec « notre nouveau prodige du violoncelle », écrivait récemment Claude Gingras au quotidien La Presse.

Billetterie : 418 364-6822 | www.maximum90.ca

CONFÉRENCE DE LARRY HODGSON SOCIÉTÉ HORTICOLE LES COLS VERTS

Le jeudi 17 octobre, à 19 h, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville de Carleton-sur-Mer, aura lieu la conférence du jardinier paresseux le plus célèbre du Québec, Larry Hodgson, qui parlera de l'aménagement comestible. Vous découvrirez des trucs pour incorporer des plantes comestibles à votre aménagement actuel, mais aussi des dizaines de végétaux qui sont à la fois comestibles et ornementaux. À la fin de sa conférence, Monsieur Hodgson répondra à vos questions, même sur d'autres sujets.

Coût : 5 \$ pour les membres et 10 \$ pour les non membres.
Information : reinedegarie@gmail.com

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné par le soussigné que le conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 5 août 2013, 20 h, le règlement numéro 2013-239 décrétant un emprunt 576 000 \$ et une dépense de 576 000 \$ pour l'exécution de travaux de réfection d'infrastructures d'aqueduc et d'égouts.

Ledit règlement est actuellement déposé au bureau du soussigné et toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'affaires.

Le règlement 2013-239 entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 11 octobre 2013.

Danick Boulay, directeur général et greffier

(Parution et publication *Du coin de l'œil*, le 11 octobre 2013)

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné par le soussigné que le conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 5 août 2013, 20 h, le règlement numéro 2013-236 décrétant un emprunt 1 100 000 \$ et une dépense de 1 100 000 \$ pour les travaux de construction d'infrastructures municipales concernant la prolongation de la rue F.–Leblanc.

Ledit règlement est actuellement déposé au bureau du soussigné et toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'affaires.

Le règlement 2013-236 entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 19 septembre 2013.

Danick Boulay, directeur général et greffier

(Parution et publication *Du coin de l'œil*, le 11 octobre 2013)

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné par le soussigné que le conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 1^{er} octobre 2013, 20 h, le règlement numéro 2013-242 abrogeant le règlement 2011-197 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux, de construction de rue et de lotissement et le remplaçant par un règlement concernant les ententes relative au financement et à l'exécution de travaux municipaux.

Ledit règlement est actuellement déposé au bureau du soussigné et toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'affaires.

Le règlement 2013-242 entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 2 octobre 2013.

Danick Boulay

Directeur général et greffier

(Parution et publication *Du coin de l'œil*, le 11 octobre 2013)

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Aux personnes concernées par le projet de règlement suivant : règlement numéro 2013-241 modifiant le règlement 2009-155 sur le zonage par l'ajout de l'usage « multifamilial » et l'augmentation du nombre maximal de logements dans un bâtiment dans la zone 224-M.

Avis public est par le présent donné par le soussigné :

QUE le conseil municipal, lors de la séance ordinaire tenue le 1^{er} octobre 2013, a adopté le projet de règlement identifié ci-haut;

QUE la modification du règlement de zonage vise en particulier la zone 224-M du plan de zonage;

QU' une illustration des zones peut être consultée au bureau du soussigné situé au 629, boulevard Perron à Carleton, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h;

QUE le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE ce règlement est disponible pour consultation au bureau du soussigné au 629, boulevard Perron à Carleton, aux heures régulières de bureau;

QU' une consultation publique sur ce règlement aura lieu à la salle Lavoie-St-Laurent, le lundi 11 novembre 2013, 20 h, au cours de laquelle sera expliqué le règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur ce règlement seront entendus lors de cette consultation publique.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 2 octobre 2013.

Danick Boulay

Directeur général et greffier

(Parution et publication *Du coin de l'œil*, le 11 octobre 2013)